



conventioncitoyennepourleclimat.fr
contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr

Travaux de la Convention citoyenne pour le climat Session 3

La Convention citoyenne pour le climat s'est réunie les 15, 16 et 17 novembre pour une troisième session de travail. Voici les conclusions rendues publiques par ses membres :

L'escouade, groupe de travail transverse, a acté que dans le cadre de la session 4 elle aura pour mission de :

Approfondir les sujets déjà identifiés comme transverses

- **Faire évoluer la Constitution** : intervention d'un expert constitutionnaliste
- **Aborder la question du financement** selon trois approches :
 - Comment garantir que la destination des financements (publics ou privés) est bien fléchée et cohérente par rapport à l'objectif de réduction des émissions GES
 - Étudier l'opportunité de création d'une banque du climat
 - Sortir de l'assiette de la dette les investissements décarbonés (critères de Maastricht)
- **Développer les actions d'information, de communication, d'éducation, de formation**

Sur la base d'analyses complémentaires, définir l'opportunité de conserver en transverse deux sujets :

- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité** : en session 4, le groupe analysera comment intégrer dans les travaux le **bilan d'émission**, en analysant notamment les capacités d'absorption des écosystèmes (océans, forêts, lieux végétalisés...).
- **L'énergie, abordée du double point de vue de la production et de l'utilisation** – comment utiliser moins puis plus du tout d'énergies fossiles ?

Étudier toutes les autres pistes de sujets transversaux pour déterminer leur devenir.



conventioncitoyennepourleclimat.fr
contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr

Les 5 groupes de travail thématiques ont présenté chacun leurs pistes de travail, transformées en propositions de mesures ; on trouvera ci-dessous une partie de ces pistes :

Présentation des propositions de mesures – Se nourrir

- Faire respecter et généraliser les contrats tripartites
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire**
- **Renforcer l'information des consommateurs**
- Valoriser les circuits courts
- **Réformer la PAC**
- **Développer de nouvelles pratiques agricoles**
- Introduire une notion d'éthique éco alimentaire pour les producteurs et les restaurateurs
- Réglementer la pêche
- Étendre et pérenniser la loi EGALIM
- Stopper l'artificialisation des sols
- **Éducation et sensibilisation de tous aux enjeux d'une alimentation plus respectueuse de l'écologie**
- Réformer la formation dans les lycées agricoles
- Réfléchir sur un modèle de politique commerciale d'avenir soucieux d'encourager une alimentation saine et une agriculture faible en émissions de GES en France
- Améliorer le traitement des déchets organiques

Présentation des propositions de mesures – Produire/Travailler

- **Le financement des investissements verts ou écologiques des entreprises**
Financement de la modification de l'organisation industrielle, des équipements, etc. ; exonérations fiscales sur le renouvellement des équipements verts, circuits bancaires dédiés, etc.
- **Prolonger la durabilité des produits manufacturés**
Écoconception, conception plus robuste des produits, obligation de la possibilité de réparation du produit, obligation de fourniture des pièces détachées
- **Rendre obligatoire le recyclage de tous les objets plastiques d'ici 2025**



conventioncitoyennepourleclimat.fr
contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr

- **Accompagner la reconversion des entreprises et la transformation des métiers au niveau régional**
Gestion prévisionnelle des emplois (GPEC) + ajout d'un **guichet unique régional**
- **Ajouter un bilan carbone au bilan comptable des structures**
En N-1, bonus mais pas de malus Ajout des **exigences label**
- **Les autres sujets priorités, mais à porter en escouade :**
 - Créer une Banque du Climat au niveau européen
 - Inscrire dans la Constitution la transition écologique

Présentation des propositions de mesures – Consommer

- **Créer un observatoire de la transition écologique**
- Information du grand public, suivi de l'impact des mesures, sanction
- **Indexer le montant de la TVA sur la distance entre le lieu de production et le lieu de vente**
- **Réguler les publicités en France**
- **Limiter de manière significative l'utilisation d'énergie dans les lieux publics et privés**
- **Augmenter la durée de vie des produits pour lutter contre la surconsommation**

Présentation des propositions de mesures – Se loger

- Assurer un financement des rénovations et garanti par l'État
- Lutter contre l'artificialisation des sols en limitant l'étalement urbain et en favorisant la végétalisation
- Refondre l'ensemble des aides à la rénovation en une aide unique
- Favoriser l'émergence des matériaux biosourcés dans les filières classiques en révisant leur performance énergétique (recyclage)
- Développer la formation professionnelle, l'apprentissage et revalorisation des métiers de la rénovation et du bâtiment



conventioncitoyennepourleclimat.fr
contact@conventioncitoyennepourleclimat.fr

- Harmoniser sur tout le territoire le fonctionnement des guichets uniques et assurer une représentation locale
- Rendre obligatoire et coercitif la rénovation globale des bâtiments plutôt que la construction neuve

Présentation des propositions de mesures – Se déplacer

Au total, 34 propositions réunies en 4 « blocs » de mesures :

- **Modifier l'utilisation de la voiture individuelle**, avec des mesures visant de nouveaux usages partagés (notamment en créant des conditions pour des temps de déplacements réduits), des modes de déplacements alternatifs (encouragés financièrement et avec des infrastructures), des nouveaux services de porte à porte, une interdiction de la voiture émettrice dans les centres villes (avec des services complémentaires), des mesures visant la publicité et une réduction des vitesses sur autoroute.
- **Réduire et optimiser le transport de marchandises sur routes**, par le ferroutage et le transport par barges, la taxation des poids lourds sur route et le déploiement des circuits courts avec des circuits d'approvisionnement faiblement émetteur.
- **Agir sur la réglementation**, par une application et un suivi de normes en matière de véhicules (y compris le maritime), l'accompagnement de la mutation de la flotte de véhicules dans les 10 ans à venir (justice sociale), compenser les rejets impossibles à supprimer par des puits de carbone naturels, application des mesures de lutte contre l'obsolescence aux véhicules.
- **Permettre aux ménages français de vivre avec moins de voitures personnelles**, par de nouveaux services, une diffusion des meilleurs pratiques et des citoyens actifs des autorités organisatrices de mobilité.